



Service R.E.V.E

AIDE AU VOYAGE

PRÉSENTATION - PARTIE 1
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET
DE SÉLECTION

ÉTÉ 2026 BIENVENUE!



Qu'est-ce que l'aide au voyage?

Une aide pensée pour favoriser le contact des étudiant·es avec les langues et cultures qu'iels étudient.

Une aide pensée pour financer les coûts de transport.

Une aide pensée pour permettre l'égalité des chances.

L'Aide au voyage est rendue possible grâce au financement de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus), la taxe versée au CROUS.

L'aide au voyage étudie le coût moyen d'un voyage depuis la France vers la destination autorisée.

Cette aide permet de vous rendre dans le pays dont vous étudiez la langue durant les vacances d'été.

En 2024-2025, 45 étudiant·es se sont rendu·es dans 19 pays grâce à l'aide au voyage.





Algérie

1 étudiant·e

Cambodge

2 étudiant·es

Chine

10 étudiant·es

Corée du Sud

9 étudiant·es

Inde

1 étudiant·e

Indonésie

2 étudiant·es

Japon

5 étudiant·es

Kosovo

1 étudiant·e

Maroc

2 étudiant·es

Destinations été 2025



Mongolie

1 étudiant·e

Ouzbékistan

2 étudiant·es

Pologne

1 étudiant·e

Polynésie Française

1 étudiant·e

Sénégal

1 étudiant·e

Taïwan

1 étudiant·e

Tanzanie

1 étudiant·e

Tunisie

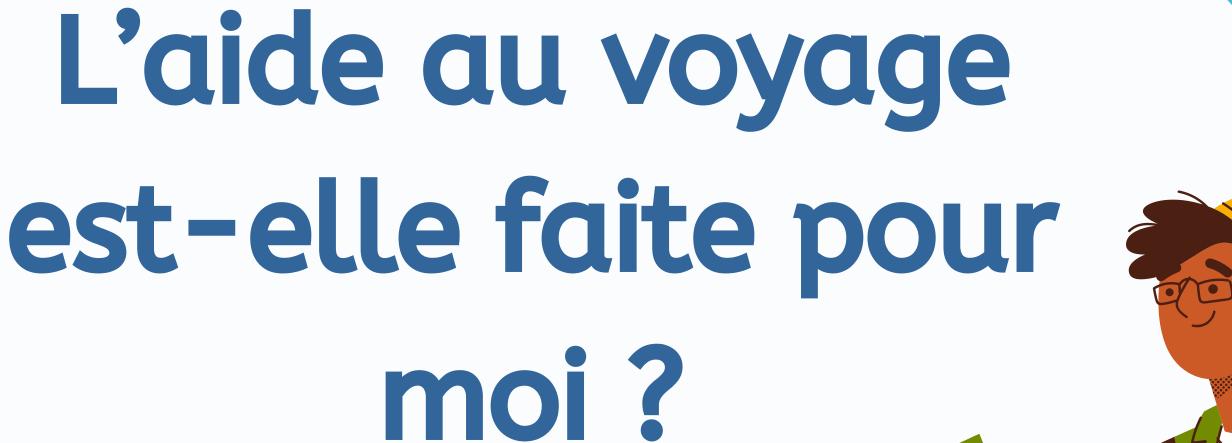
1 étudiant·e

Turquie

2 étudiant·es

Vietnam

1 étudiant·e



Mis a jour otobre 2025



Je souhaite...

Faire un séjour de découverte en immersion dans un des pays éligibles dont j'apprends la langue durant les vacances universitaires d'été ?

Je peux profiter de...

L'aide au voyage.

Je souhaite...

Je candidate à...

Partir en échange pour étudier à l'étranger dans une université partenaire durant mon année universitaire

Partir à l'étranger pour effectuer un stage d'études ou un stage de recherche, durant mon année universitaire ou durant l'été

Un autre type d'aides: aides ou bourses à la mobilité étudiante.





Ne pas confondre aide au voyage et aides à la mobilité.

- L'aide au voyage <u>n'est pas</u>
 une bourse d'études à
 l'étranger
- Elle ne finance pas les stages professionnels ou de recherche à l'étranger





L'aide au voyage n'est pas cumulable avec les aides à la mobilité de la DEI*ou CFM**, ou tout autre aide de l'Inalco ou de sa fondation, sur une même année universitaire.

> *Direction Europe et International **Commission des Formations de Master

Qu'est-ce qu'un dossier éligible?

Un dossier souscrit en ligne via le lien de candidaure

- Un dossier complet: formulaire rempli en ligne
- fichier au format PDF téléversé dans le formulaire (le fichier PDF regroupe 4 documents requis)

Le formulaire de candidature, une fois complété, doit être correctement validé → "envoyer".

Un dossier **réunissant tous les critères** exigés



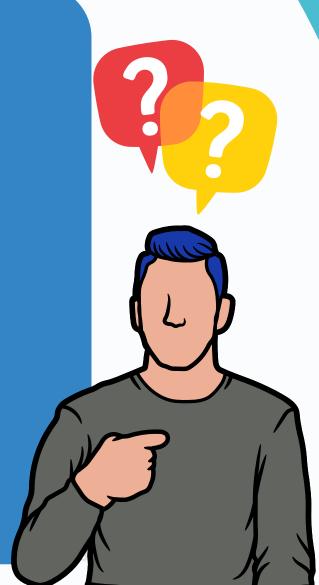
Qui peut candidater à l'aide au voyage?

Un·e étudiant·e inscrit·e à l'Inalco en 2025 - 2026

Un·e étudiant·e inscrit·e, en cursus principal, en :

- licence
- diplôme d'initiation
- diplôme intensif
- DLC1 à 3
- M1





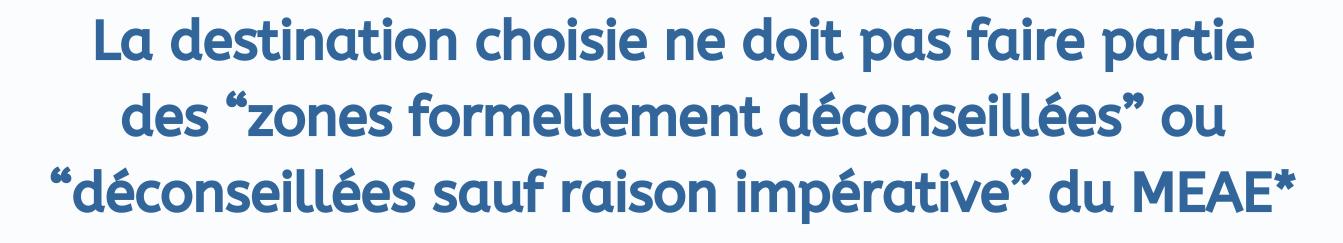


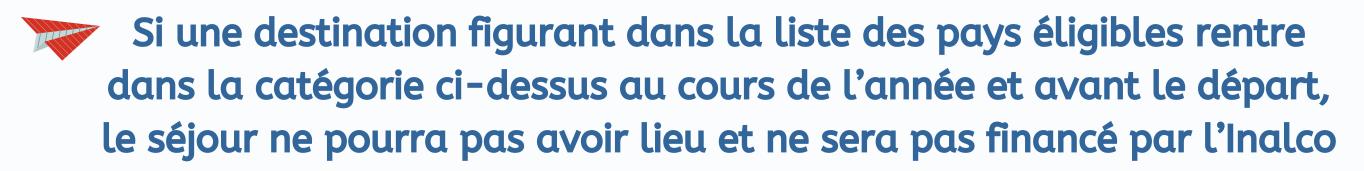
Cohérence du voyage

Sont recevables les dossiers des candidat·es demandant à voyager dans un pays dont iels <u>apprennent la langue</u> et <u>figurant dans la liste des pays éligibles, validés par l'Inalco</u>











*https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination
-> Cliquer sur pays choisi -> Rubrique: "Sécurité"

Validation de l'année



L'aide au voyage ne prévoit pas de niveau minimum dans la langue étudiée.

Toutefois, l'aide est conditionnée par la <u>validation</u> de l'ensemble des UE de votre année d'études en cursus principal à l'Inalco en 2024-2025 ou en 2025-2026, selon le profil de chaque candidat·e.

Je souhaite candidater et mon profil est...

J'ajoute dans mon dossier de candidature...

TEMPO L1.2

L1 avec une année validée en L0* en 24-25

L2 ou L3

DLC2 ou DLC3

M1

Le relevé de notes qui prouve la validation de l'<u>ensemble de mes UE</u> de l'année 2024-2025 à l'Inalco (mention ADM ou ADMC) Je souhaite candidater et mon profil est...

J'ajoute dans mon dossier de candidature...

Primo-inscrit·e en diplôme d'initiation

Primo-inscrit·e en diplôme intensif

Primo-inscrit·e en licence* ou DLC1

Primo-inscrit·e en Master 1

Étudiant·e redoublant·e (année 24-25 non validée) Etudiant·e en AJAC

En césure en 24-25

Le relevé de notes du S1 à l'Inalco en 2025-2026

Dates & durée du séjour



Voyage à effectuer durant les **vacances d'été de l'Inalco**, entre début juin et la fin de l'été, sous conditions selon le profil:

Pour l'aller:

- si année 25-26 validée en session 1: départ possible à partir du 6 juin 2025 et au cours de l'été 2026.
- si année 25-26 à valider en session 2: départ possible à partir du 11 juillet 2026 et au cours de l'été 2026.

Pour le retour:

Il doit s'effectuer **au plus tard la veille de la semaine de pré-rentrée** <u>ou</u> au plus tard le 31 août 2025 s'il s'agit de votre dernière année à l'Inalco.

Durée du séjour :

- minimum exigé de 14 jours (heures de voyages exclues du décompte).
- maximum permis de 75 jours.



Les points pris en compte dans le classement final :



Résultats universitaires:

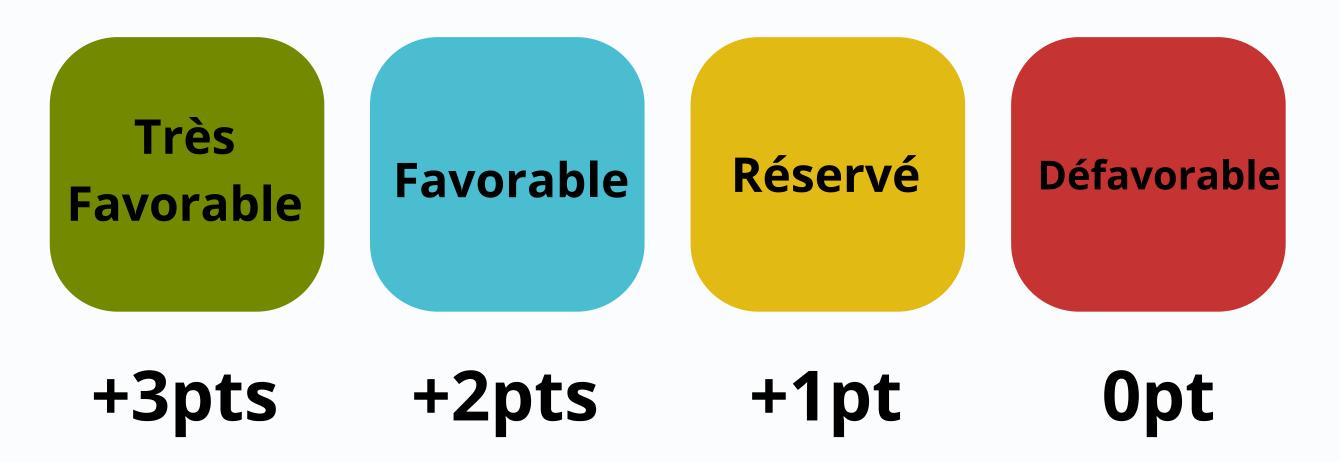
Moyenne annuelle générale obtenue l'année précédente pour les étudiant·es ayant déjà validé toutes les UE de leur année N-1(2024-2025)

<u>ou</u>

Moyenne semestrielle obtenue au semestre 1 pour les étudiant·es primo-inscrit·es, redoublant·es ou en AJAC.

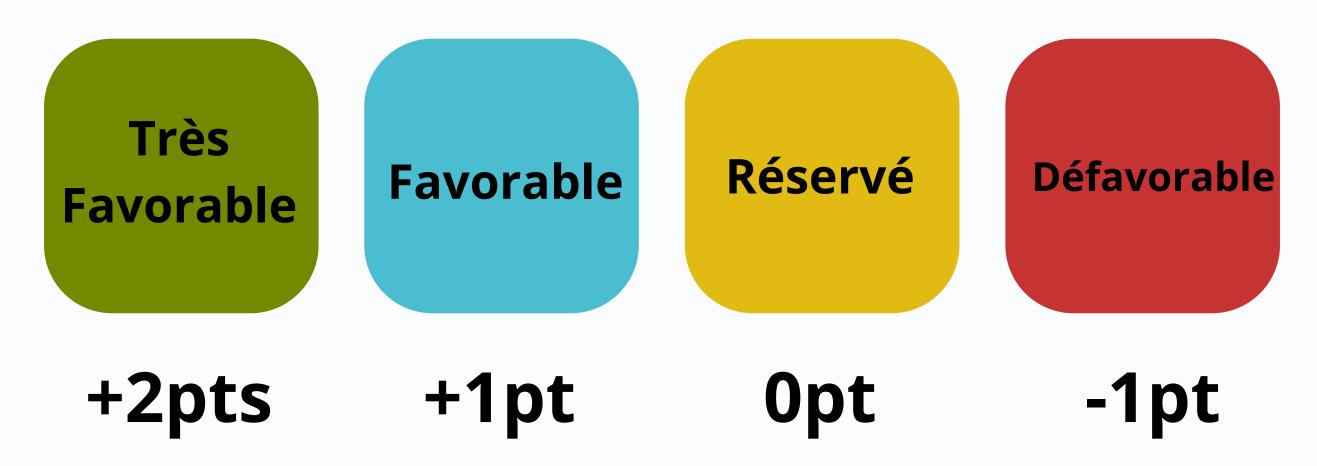


Lettre de motivation:



- > Faisabilité du projet motivant le voyage
- > Originalité et personnalisation de la lettre (atouts personnels, points forts, centres d'intérêts).
- > Clarté et cohérence des arguments
- > Exposé des attentes et du but du voyage
- > Qualité et clarté de la présentation
- > Soin de la mise en page, de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire

Éléments contextuels inclus dans la lettre de motivation :



- > Implication de l'étudiant·e dans ses études (assiduité, efforts, participation, progression)
- > Degré d'autonomie de l'étudiant·e
- > Degré d'implication de l'étudiant·e dans la vie du département ou de l'établissement.
- > Capacité démontrée d'engagement
- > Expériences (professionnelles, sociales ou scientifiques) antérieurs ou actuelles en lien avec le projet
- > Éléments relatifs à la situation de l'étudiant·e pertinents dans le cadre du projet



Focus sur les éléments contextuels

Dans l'appréciation de la qualité globale de la candidature, le département peut prendre en compte divers éléments contextuels, tels que notamment :

L'implication de l'étudiant.e dans ses études (assiduité, efforts remarqués, progression, participation, etc.), que ne reflète pas nécessairement la moyenne générale prise en compte;

Le degré d'autonomie de l'étudiant.e, qui facilitera la réalisation du projet ou que la réalisation du projet permettra de développer;

L'implication de l'étudiant.e dans la vie du département ou de l'établissement (mentor, tuteur, élu, ERS, membre d'association, etc.);

Une capacité démontrée d'engagement (pertinent si par exemple le projet est de type bénévolat humanitaire);

Les aptitudes et le potentiel en recherche de l'étudiant.e (pertinent si par exemple le projet est de type enquête);

Des réalisations et expériences pertinentes (professionnelles, sociales, scientifiques, etc.) en lien avec le projet de voyage;

Des éléments relatifs à la situation personnelle de l'étudiant.e pertinents dans le cadre du projet de voyage ou au regard des résultats de l'étudiant.e.

Points bonus

C'est votre premier voyage?

Si l'étudiant·e n'a jamais voyagé dans le pays dont iel étudie la langue **Bonus**

+1pt

Vous êtes boursier·ère?

Si l'étudiant·e est boursier·ère sur critères sociaux.

Une majoration de 10% de l'aide est également prévue pour les boursier·ères retenu·es

Bonus

+1pt





Il n'y aura pas de quota par département dans le classement. Seul le budget alloué limitera le nombre de places totales.

L'égalité des chances est le maître mot!



Qui ne peut pas candidater à l'aide au voyage?

Ne sont pas éligibles les étudiant·es suivant·es:

- doctorant·es
- étudiant·es en DL
- étudiant·es en DC
- en DLC4
- DP CILO
- autres DE à distance
- en M2
- en année de préparation à l'agrégation
- en DU passerelle / INAL'FLE
- en mineure
- en passeport langues'O



Attention! L'aide au voyage ne finance pas:



• les stages d'études et professionnels

• les séjours de recherches sur le terrain





Ne sont pas éligibles les étudiant·es bénéficiant d'une aide à la mobilité financée par l'Inalco* durant l'année universitaire en cours.

(*aide à la mobilité DEI - aide à la mobilité CFM - autre aide de l'Inalco ou de sa fondation)

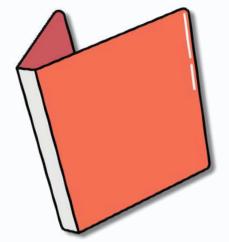
Ne sont pas non plus éligibles les étudiant·es ayant déjà bénéficié** d'une aide au voyage.

**Les étudiant·es sélectionné·es l'an dernier n'ayant pas bénéficié de l'aide (annulation, reversement ou suspension de l'aide- selon conditions appliquées l'année dernière) peuvent candidater à nouveau cette année.



N'est pas éligible un·e étudiant·e se rendant dans un pays dont iel n'étudie pas la langue et ne figurant pas dans la liste des destinations éligibles.







N'est pas éligible tout dossier incomplet, envoyé par mail ou en version manuscrite, ne répondant pas aux critères énoncés ou envoyé audelà de la date de clôture des candidatures en ligne.

